

**Réaffectation des ressources afin d'améliorer les soins primaires communautaires et d'appuyer les services tertiaires complexes dont notre population vieillissante aura besoin.**

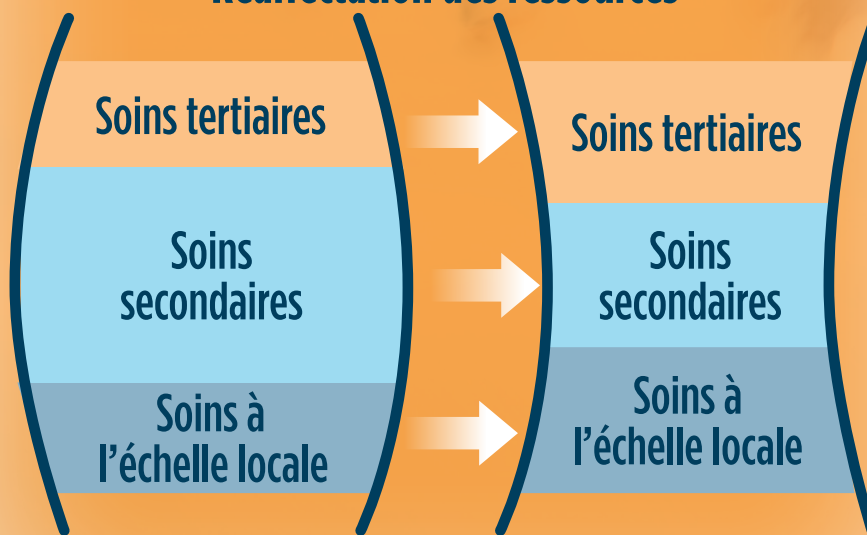
Les changements démographiques du Nouveau-Brunswick et l'incidence des maladies chroniques au sein de sa population font ressortir la nécessité de meilleurs soins préventifs, primaires, à long terme et palliatifs dans les collectivités de la province.

Des soins améliorés à l'échelle locale aideront Horizon à réaliser sa première priorité : fournir des soins axés sur le patient et la famille. Ils

permettront de mettre sur pied un plus grand nombre d'initiatives de prévention pour aider les Néo-Brunswickois à rester en santé.

Dans la foulée de la transition vers des soins améliorés à l'échelle locale, ces besoins exigent une réaffectation similaire des ressources afin d'obtenir l'infrastructure, les effectifs et la technologie pour faire face à cette tendance démographique.

**Réaffectation des ressources**



Soins tertiaires - technologie, traitement et services novateurs et spécialisés

Soins secondaires - services et soins de courte durée à l'hôpital

Soins à l'échelle locale - soins dont vous avez besoin à la maison et dans la collectivité

**La croissance des programmes doit refléter le profil des besoins de la population vieillissante :**



**Soins chroniques**



**Soins à l'échelle locale**



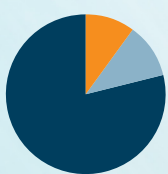
**Soins cardiaques**



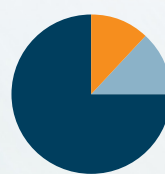
**Soins aux personnes atteintes de cancer**



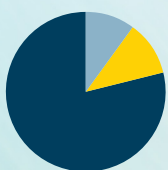
**Vieillesse et soins aux aînés**



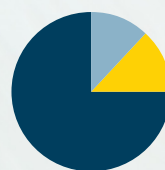
Les soins à l'échelle locale représentent maintenant 10 % du budget (111 millions de dollars).



D'ici 2020, 2 % du budget (23 millions de dollars) sera transféré d'autres secteurs aux soins à l'échelle locale.

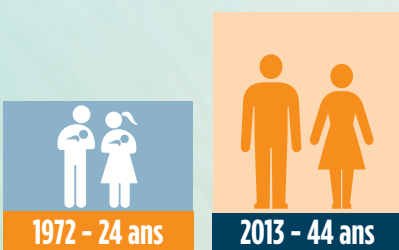


Les soins tertiaires représentent maintenant 11 % du budget (120 millions de dollars).



D'ici 2020, 2 % du budget (25 millions de dollars) sera transféré d'autres secteurs aux soins tertiaires.

L'infrastructure doit être adaptée aux nouveaux besoins en matière de soins de santé – population vieillissante.



D'ici 2020, 100 % de la population aura un fournisseur de soins primaires.



D'ici 2020, Horizon sera doté de cinq équipes de santé familiale supplémentaires.



D'ici 2020, nous fournirons 95 % des services tertiaires aux Néo-Brunswickois dans la province en réduisant les demandes de consultation envoyées à la Nouvelle-Écosse et au Québec.



D'ici 2016, toute la population de la province aura fait l'objet d'une évaluation récente des besoins de la collectivité.